EXEMPLAIRE REMIS À L'USAGER

AUTOCONTROL

N° d'imprimé : D144099858

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	28/10/2026	26160390

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

27/12/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S069D285

(9) RAISON SOCIALE : DM 2 CONTROLE

(3) COORDONNÉES : 6 et 8, Rue Pierre Marie Curie

69800 ST PRIEST

Tél : 04.78.70.20.90 Fax: 0

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 069D1590

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ere mise en circulation
DE-187-YR(F)	24/05/2018	15/04/2014

Marque	Désignation commerciale
RENAULT	MEGANE SCENIC

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF1JZZ60350585325	M1	VP

Type/CNIT	Énergie
M10RENVP401G794	GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

340082

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCE(S) MAJEURE(S) :

1.1.13.a.2. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure excessive (marque minimale atteinte) : AVD, AVG

2.1.3.a.2. ÉTAT DE LA TIMONERIE DE DIRECTION : Jeu entre des organes qui devraient être fixes : AVD, AVG

4.1.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Système de projection fortement défectueux ou manquant : AVD, AVG

5.3.2.b.2. AMORTISSEURS : Amortisseur endommagé ou donnant des signes de fuite ou de dysfonctionnement grave : AVD, AVG

8.2.22.c.2. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique un dysfonctionnement important
Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P0101 P0299 P242F

8.2.22.e.2. OPACITÉ : Contrôle impossible des émissions à l'échappement

8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route : AV

DÉFAILLANCE(S) MINEURE(S) :

2.7.1.a.1. RIPAGE : Ripage excessif : AV

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant : D, G

5.3.2.c.1. AMORTISSEURS : Protection défectueuse : AVD, AVG

5.3.3.a.1. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Détérioration d'un silentbloc de liaison au châssis ou à l'essieu : AVD, AVG, ARD, ARG

Kilométrages relevés lors des derniers contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 :

06.07.2026: 333 798 km / 30.08.2024: 277 379 km / 09.07.2024: 273 229 km
30.04.2022: 209 635 km / 31.01.2020: 138 512 km

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT		ARRIERE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km):	+8.1 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%):	15 %		12 %	
Force verticales :	991 daN		565 daN	
Frein de service				
Forces de freinage (déséquilibre) :	395 daN	351 daN	165 daN	202 daN
Déséquilibre (< 20%) :	12 %		19 %	
Forces de freinage (efficacité) :	395 daN	351 daN	165 daN	202 daN
Taux d'efficacité globale (≥ 58%) : 71 %				
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥ 18%) : 25 %				
Feux de croisement (-0,5% à -2,5%):	-1.6 %	-1.6 %		
Feux de brouillard avant (-3.5% à -1%):	-0.4 %	-0.4 %		